



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117640

VALABLE JUSQU'AU 18/02/2026

ÉDITÉ LE 11/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/09/2022  
16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BELFORT 483531844

Siret : 483 531 844 00023

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4037478

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 55581282

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 55581282

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/01/2025

Raison sociale : AVENIR BOIS ET TRADITIONS SARL

16 ROUTE DE MONTBELIARD  
90400 BOTANS

Téléphone : 03 84 22 96 86

Portable : 06 78 44 23 90

Fax :

Site Internet : www.facebook.com/groupenegro

E-mail : contact@avenir-bois-traditions.com

Responsabilité légale :

HNPf (533 677 332) / HNPf SARL PRÉSIDENT / NEGRO JEAN CHARLES  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 19/01/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.